

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Saint- Etienne le 25/08/17

### **ISOCAR offre à ses clients un tout nouveau service : 1 carte grise en 10 min !**

Grâce à son nouveau partenariat, reconnu et agréé par le Ministère de l'intérieur, le réseau apporte à ses adhérents, non seulement un service complémentaire mais aussi l'assurance de répondre immédiatement à la demande de leurs clients particuliers pour palier la suppression du service carte grise des préfectures.

#### **Un partenariat de croissance pour nos garagistes**

Le principe est simple : c'est à l'aide d'un service hyper pratique et rapide que nous proposons à nos adhérents de gérer les démarches administratives de leurs clients dans le cadre du S.I.V (Système d'immatriculation des véhicules).

Pour nos adhérents, proposer un service carte grise représente une réelle opportunité de développement de C.A. L'objectif du réseau est clair : inciter les particuliers à faire le premier pas chez un garagiste ISOCAR qui pourra ainsi capter un flux de clients potentiels laissé par les préfectures !

Autre valeur ajoutée, améliorer le taux de fidélisation de leur clientèle déjà existante en proposant un service complémentaire à la vente VO/VN, car la 1<sup>ère</sup> prestation demandée après l'achat d'un véhicule est l'obtention de la carte grise....

Pour leurs clients particuliers, c'est aussi un avantage essentiel. Ils n'auront plus à passer des heures interminables en préfecture, bénéficieront d'un service de proximité et recevront leurs cartes grises à domicile.

S'appuyant sur une volonté d'apporter des réponses à nos adhérents face aux exigences du marché, nous les accompagnons vers plus d'expertises et de services complémentaires. Nous leur fournissons au quotidien les avantages concurrentiels qui motivent leur engagement dans le Réseau. Ce partenariat conforte notre envie de construire ensemble demain.